

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « TAAZOUR »

PROJET D'APPUI AU PLAN NATIONAL DE VEILLE ET DE RIPOSTE A LA PANDEMIE

COVID-19 « APNR_Covid-19 »

Avis spécifique de Passation de Marché

Acquisition de Biens

Mode de financement : crédit de la Banque Islamique de Développement (IsDB)

No du Financement : MRT 1038

Intitulé du Marché : Fourniture de tracteurs et de motoculteurs avec leurs accessoires pour la mécanisation de l'agriculture pluviale
AON N° : 01/CPMP/TAAZOUR/APNR_COVID-19/2023

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BISD) pour financer le Projet d'Appui au Plan National de Riposte à la Pandémie de COVID-19, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de tracteurs et de motoculteurs avec leurs accessoires pour la mécanisation de l'agriculture pluviale, afin d'apporter un soutien significatif aux populations les plus vulnérables affectées par la pandémie de COVID-19.
2. Le Projet d'Appui au Plan National de Veille et de Riposte à la Pandémie de COVID-19 relevant de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « TAAZOUR », sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :
 - 12 Tracteurs 75 Ch avec accessoires et Lots de pièces de rechange ;
 - 15 Tracteurs 90 Ch avec accessoires et Lots de pièces de rechange ;
 - 10 Tracteurs 120 Ch avec accessoires et Lots de pièces de rechange ;
 - 250 Motoculteur avec accessoires et Lots de pièces de rechange.L'attribution du marché se fera en Un seul lot indivisible.
3. Les produits seront livrés à l'intérieur du pays comme indiqué dans le tableau de répartition figurant dans le Dossier d'appel d'offres, pour un délai de 120 jours après notification du marché (l'Incoterm : CIP-Lieux indiqués dans le tableau de répartition).
4. La procédure d'appel d'offres sera l'**Appel d'Offres National (AON)** tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BISD, Septembre 2018, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BISD portant sur les conflits d'intérêt.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « TAAZOUR », TVZ B Nord, Lot 105, Téléphone : +222 46 43 57 23, E-mail : Hahmedou2000@yahoo.com, kebd1995@gmail.com et abdellahi.abdi@gmail.com, Nouakchott, Mauritanie. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres auprès de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion, situé à Îlot K S2- 232 BIS, TVZ, Tél. : 45 24 38 88/45 24 38 99, Fax : 45 24 39 11, Nouakchott, Mauritanie, du Lundi au Jeudi de 9h00 à 16h00 et le Vendredi de 9h00 à 12h00.
6. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **2.000 Ouguiyas (MRU)**. La méthode de paiement sera exclusivement un versement au Trésor Public de la (R.I.M).
7. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par le moyen choisi par le soumissionnaire, aux frais du soumissionnaire.
8. Les offres devront être remises au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « CPMP/TAAZOUR », TVZ B Nord, Lot 105, Téléphone : +222 46 43

57 23, Nouakchott, Mauritanie, au plus tard le **23 Mars 2023 à 12 H 00 (TU)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « CPMP/TAAZOUR », TVZ B Nord, Lot 105, Téléphone : +222 46 43 57 23, Nouakchott, Mauritanie, le **23 Mars 2023 à 12 H 00 (TU)**.
10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, d'une validité de **120 jours** et d'un montant de : **2 500 000 Ouguiyas (MRU)** ou son équivalent en une monnaie librement convertible.
12. Les exigences en matière de qualifications sont (voir indiquées dans la Section III. Critères d'évaluation et de qualification du dossier d'appel d'offres.) :

(i) Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir les états financiers des 3 dernières années (**2019, 2020 et 2021**) certifiés par un d'expert-comptable agréé, ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat étranger, autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen **au moins égal à 335 000 000 MRU** durant les trois dernières années, ce chiffre d'affaires doit être **vérifié sur la base des états financiers certifiés, ou si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat étranger, autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage.**
- Fournir une attestation de ligne de crédit pour ce marché et libre de tout autre engagement d'un montant égal au moins **50 000 000 MRU**.

(ii) Capacité technique et expérience :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience ci-après :

- Le soumissionnaire doit avoir réalisé, au cours des **cinq dernières années (2018, 2019, 2020 et 2021, 2022)**, au moins **un marché de fourniture de machines agricoles** portant sur une valeur **au moins égale à 134 000 000 MRU**, attesté par un maître d'ouvrage public, parapublic ou par un organisme international.

(iii) Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que les Biens qu'il propose remplissent la(les) condition(s) d'utilisation suivante : **conformément aux spécifications techniques à la Section VII du DAO.**

(iv) Il est important de rappeler, que si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant, mais propose des Biens au nom d'un Fabricant, il doit **obligatoirement soumettre dans son offre l'Autorisation du Fabricant** remplie et signée conformément au formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission),

NB :

En cas de Groupement d'Entreprise (GE), les qualifications des membres du groupement seront additionnées pour déterminer la qualification du soumissionnaire.

Le Secrétaire Générale de TAAZOUR

